

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 14 avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 8 avril 2021, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20210414-04 : Affectation des résultats 2020

Le Conseil municipal ayant adopté le Compte administratif 2020 et constaté l'identité des valeurs entre celui-ci et le Compte de gestion 2020, Madame Nicole FAURE, Maire,

considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2020,

constatant que le Compte administratif 2020 fait apparaître un résultat de clôture de 319 636,41 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 81 671,17 €,

propose d'affecter les résultats 2020 comme suit :

	MONTANTS
Affectation au compte de réserve (1068)	53 671,17 €
Report à nouveau, section de fonctionnement (002)	28 000,00 €
Report à nouveau, section d'investissement (001)	237 965,24 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte l'affectation des résultats 2020 tels que présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE